

# VISIO - Mise en place et fonctionnement du Conseil Médical

En Visio-conférence, de 9h00 à 17h00

Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Contactez-nous pour réaliser cette formation en INTRA

A distance -  
Synchrone

## Objectifs

- Maîtriser la composition et les compétences des instances médicales
- Sécuriser les dossiers soumis à l'avis des instances

## Public Visé

Gestionnaires de personnels territoriaux

## Pré Requis

Avoir suivi le stage "Indisponibilité physique des fonctionnaires" ou justifier d'une pratique suffisante, niveau débutant

## Objectifs pédagogiques

Maîtriser la composition et les compétences des instances médicales  
Sécuriser les dossiers soumis à l'avis des instances

## Méthodes et moyens pédagogiques

- Travail sur documents types médicaux et administratifs
- Travail sur les cas pratiques communiqués à l'avance par les stagiaires
- Support documentaire via PADLET
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

## Déroulement pédagogique et prérequis techniques de la classe virtuelle, à distance

- Chaque jour est séquencé en 4 séquences d'1h30. Pause de 15 à 30 minutes le matin et l'après-midi. Pause méridienne d'une heure.
- Chaque stagiaire sera invité à rejoindre une salle digitale, via un lien d'accès, un ID de réunion communiqué par mail, au minimum 15 minutes avant le début de la session, pour permettre de paramétrer sereinement sa connexion.
- Chaque stagiaire reste maître de sa connexion visuelle (caméra) et sonore (son), pour permettre de suivre en toute autonomie et dans le respect de tous.
- Matériel nécessaire : un ordinateur par stagiaire, une connexion internet, un navigateur compatible, une webcam et un micro.

## Parcours pédagogique

- **Mise en place de la nouvelle instance unique**
  - Formation plénière
  - Formation restreinte
- **Composition du conseil médical**
  - Collectivités affiliées au CDG
  - Collectivités non affiliées au CDG
  - Désignation des membres du conseil médical et leur rémunération
  - Fonctionnement du secrétariat
- **Organisation des séances**
- **Cas de saisine du conseil médical**
- **Procédure à respecter et contenu du dossier**

*Programme adaptable en fonction des stagiaires à partir de leurs cas pratiques*

## Qualification Intervenant.e.s

Fonctionnaire, juriste RH spécialiste de la protection sociale

## Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

**Modalités d'évaluation :** Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

- **Avant la formation :** un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.

- **Après la formation :** une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form

Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels mises en situation et cas pratiques proposés lors de la formation, vous permettront de compléter, en auto-évaluation, l'attestation de fin de formation envoyée par mail le soir du dernier jour de la formation.

**Attestations de la formation :** Assiduité et Fin de formation

## Modalités d'Accessibilité

Merci de nous contacter pour tout besoin d'aménagement



### Durée

14.00 Heures

2 Jours

### Effectif

De 4 à 14 Personnes



### Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) : 1 280.00

Inter Adhérent (Par personne) : 1 180.00



### Contactez-nous !

Gaëlle DUCHER  
Responsable Ingénierie Formation

Tél. : 0153391418  
Mail : gaelle.ducher@adiaj.org